

# Le Cricquet

Chères Saint-Cricquaises, chers Saint-Cricquais,  
Les membres du conseil municipal vous remercient pour la confiance que vous leur avez témoignée lors des dernières élections municipales, le 15 mars dernier.

## Election du Maire et des adjoints

L'élection du Maire s'est déroulée le mercredi 27 mai à 18h30 à la salle des fêtes. Du fait des contraintes liées à la covid-19 et afin de respecter les préconisations sanitaires, seules 5 personnes étaient autorisées à assister à cette séance.

Suite à la démission du Maire sortant Thierry Etcheberts, Guy Baubion-Broye s'est déclaré candidat au poste de Maire et a été élu à 8 voix pour, 1 blanc, 2 nuls.

Pour l'élection des 3 adjoints, les candidats suivants se sont déclarés : Luc de Monsabert, Marylène Mendez, Grégory Saphore.



- Au poste de premier adjoint, Luc de Monsabert s'est présenté et a obtenu 9 voix pour, 1 blanc, 1 nul.
- Au poste de deuxième adjoint, Grégory Saphore s'est présenté et a obtenu 9 voix pour, 1 blanc, 1 nul.
- Au poste de troisième adjoint, Marylène Mendez s'est présentée et a obtenu 9 voix pour, 1 blanc, 1 nul.

Denis Lefèvre a donné sa démission à la fin de la séance.

Nous tenons à remercier Thierry Etcheberts pour le mandat qu'il a effectué au poste de Maire ces 6 dernières années ainsi que Denis Lefèvre, conseiller sortant, qui a toujours participé activement à la vie communale.

# Délégations et commissions

A la suite de cette élection, le conseil municipal désormais constitué de 9 membres s'est réuni le jeudi 4 juin à 18h00 à la salle des fêtes, afin de présenter les délégations que le Maire a données aux adjoints, des délégations données au Maire par le conseil municipal, et de présenter aux nouveaux conseillers les différents organismes extérieurs et commissions municipales auxquels ils seront invités à siéger. Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous le résultat de ce débat.



## DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- 1° De procéder, dans les limites **d'un montant annuel de 60 000€**, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change.
- 2° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 3° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 5° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 6° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 7° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions financières de moins de 200.000€ ;
- 8° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 1500 € par sinistre ;
- 9° De signer la convention précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 10° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 15 000 € par année civile ;
- 11° D'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption.

## DÉLÉGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

<b>1er adjoint : Luc de MONSABERT</b>	Communauté de communes Urbanisme
<b>2ème adjoint : Grégory SAPHORE</b>	Affaires scolaires Associations
<b>3ème adjointe : Marylène MENDEZ</b>	Affaires sociales Communication

<b>MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>		
<b><u>Finances</u></b>	Luc de MONSABERT Marie-José POMMIRO Patrick NAVAILLES Claire BOISSIERE	Grégory SAPHORE Marylène MENDEZ Armel VILLALON Nathalie DUCASSE
<b><u>Voirie, environnement, développement durable</u></b>	Patrick NAVAILLES Marie-José POMMIRO Claire BOISSIERE	Nathalie DUCASSE Marylène MENDEZ
<b><u>Animations, loisirs, associations, fêtes et cérémonies</u></b>	Marylène MENDEZ Nathalie DUCASSE Patrick NAVAILLES	Grégory SAPHORE Claire BOISSIERE Armel VILLALON
<b><u>Communication</u></b>	Grégory SAPHORE Claire BOISSIERE Marylène MENDEZ	Armel VILLALON Luc de MONSABERT
<b><u>Urbanisme, travaux et bâtiments communaux, patrimoine bâti</u></b>	Marie-José POMMIRO Marylène MENDEZ	Patrick NAVAILLES
<b><u>Commission appels d'offre</u></b> <b>Président : Guy Baubion Broye</b>	Luc de MONSABERT Grégory SAPHORE Marylène MENDEZ	

	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
<b>Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans</b>	Guy BAUBION-BROYE	Luc de MONSABERT
<b>SYDEC Energie</b>	Luc de MONSABERT	Armel VILLALON
<b>SYDEC Eau et Assainissement</b>	Guy BAUBION-BROYE	Patrick NAVAILLES
<b><u>SITCOM (ordures ménagères)</u></b>	Guy BAUBION-BROYE	Patrick NAVAILLES
<b><u>Comité National d'Action Sociale</u></b>	Claire BOISSIERE	
<b><u>Agence Landaise Pour l'Informatique</u></b>	Grégory SAPHORE	Armel VILLALON
<b><u>SIVU (écoles)</u></b>	Marylène MENDEZ Grégory SAPHORE Nathalie DUCASSE	
<b><u>Comice agricole</u></b>	Pierre BEDAT Christophe BAHEGNE	
<b><u>Correspondant défense</u></b>	Guy BAUBION-BROYE	

# Le mot du Maire



Bonjour,

Un nouveau mandat commence, une nouvelle équipe motivée s'est engagée pour servir notre commune.

Les investissements seront moindres, la rénovation de l'école pèse énormément sur le budget de la commune, mais cette dépense était plus que nécessaire.

Comme vous avez pu le remarquer, nous avons changé d'employé municipal. Les bords des routes s'en réjouissent ! Fred est motivé et appliqué dans son travail.

Comme au mandat précédent, nous serons aux côtés des associations du village ; d'ailleurs, la plupart d'entre nous sont impliqués dans celles-ci. Malheureusement, la Covid-19 et le confinement nous ont empêché quelques festivités, assemblées générales, repas, fêtes du village, fête des mères, jeux du 3<sup>ème</sup> âge...

Espérons que dans quelques semaines, ce ne soit plus qu'un mauvais souvenir !

Séverine, notre secrétaire se tient toujours à votre disposition pour vous aider, vous renseigner aux heures habituelles.

A l'école, Dany et Coralie ont dû s'adapter aux nouvelles réglementations d'hygiène Covid. Merci pour leur investissement.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite un été radieux, plein de retrouvailles et de convivialité.

A bientôt.

Guy BAUBION-BROYE

# Annuaire

<b>MAIRIE</b>	05.58.98.15.37 mairie@saintcricqdugave.fr	Ouvert mardi, jeudi 9h00 à 12h30 13h30 à 17h00 Vendredi de 13h30 à 17h00
<b>SYDEC</b>	0 810 40 90 40	Numéro d'urgence (coût d'un appel local)
<b>SITCOM</b> <b>DÉCHETTERIES :</b> <b>SORDE L'ABBAYE</b>  <b>PEYREHORADE</b>	05 58 72 03 94  05 58 73 01 98	Ouverte lundi et jeudi matin de 8h30 à 12h00 et samedi après-midi de 13h30 à 18h30  Ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, de